

ECG
2^e année

PROGRAMMES
2022

Histoire Géographie Géopolitique

▶ DISSERTATIONS, ÉTUDES DE CAS,
COLLES, CARTES POUR S'ENTRAÎNER

Matthieu Alfré, Apolline Balabaud, Frédéric Bernard,
Nicolas Bouillon, Arnaud Chaniac, Adrien Gredy

DUNOD

Couverture :
Conception graphique :

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2022

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-083756-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

La référence des étudiants ambitieux

VII

Les auteurs

VIII

MODULE 3. GÉODYNAMIQUE DE L'EUROPE, DE L'AFRIQUE, DU PROCHE ET DU MOYEN-ORIENT

1

L'Union européenne, l'Europe et le monde

1. L'Union européenne et ses territoires : intégrations et fragmentations

Dissertation – Le continent européen entre intégrations et fragmentations	3
Étude de cas – Les pays d'Europe centrale et orientale : une intégration imparfaite à l'Union européenne	11
Étude de cas – Les positions du Royaume-Uni envers la construction européenne	15
Croquis – Intégrations et fragmentations de l'Union européenne	19
Exemple de colle – Être Européen dans les années 2020	21
Ouvrage de référence – Luuk van Middelaar, <i>Le réveil géopolitique de l'Europe</i> (2021)	24

2. L'Union européenne et son voisinage proche : la Russie et l'espace méditerranéen

Dissertation – L'Union européenne et ses voisins : entre attraction et répulsion	26
Étude de cas – La Méditerranée orientale, un espace périlleux pour l'Union européenne ?	33
Étude de cas – L'Union européenne face au défi migratoire	36
Croquis – Les voisinages européens entre opportunités et menaces	40
Exemple de colle – Géopolitique de l'extension territoriale russe depuis 1991	42
Ouvrage de référence – Alexandre Douguine, <i>Fondamentaux de géopolitique</i> (1997)	44

3. L'Union européenne dans le monde

Dissertation – L'Union européenne dans la rivalité sino-américaine	46
Étude de cas – L'Europe de la défense : mythes et réalités	54

Étude de cas – L'Allemagne contemporaine, le pivot géopolitique et géoéconomique de l'Europe	58
Croquis – L'Union européenne dans la rivalité sino-américaine	62
Exemple de colle – Les pays européens ont-ils encore les moyens de faire la guerre ?	64
Ouvrage de référence – François Heisbourg, <i>Le temps des prédateurs : La Chine, les États-Unis, la Russie et nous</i> (2020)	67

2

Le continent africain, le Proche et Moyen-Orient

4. États et territoires, cultures et sociétés

Dissertation – Les mutations des États et sociétés en Afrique et au Proche et Moyen-Orient	71
Étude de cas – Unité et diversité du monde arabe	80
Étude de cas – L'Éthiopie, un nouveau lion africain ?	84
Croquis – Le continent africain face au défi climatique	88
Exemple de colle – L'urbanisation en Afrique, un vecteur de changement ?	90
Ouvrage de référence – Antoine Sfeir, <i>L'islam contre l'islam : l'interminable guerre des sunnites et des chiïtes</i> (2013)	93

5. Le développement : politiques et enjeux

Dissertation – Le développement du Proche et Moyen-Orient dans la mondialisation	95
Étude de cas – Les défis démographiques sur le continent africain : frein ou atout pour le développement ?	104
Étude de cas – Dubaï : une vitrine contestée du monde arabe	109
Croquis – La Côte d'Ivoire, du miracle au mirage ?	114
Exemple de colle – Les pays du Maghreb entre l'Europe et l'Afrique	116
Ouvrage de référence – Jean-Michel Severino et Jérémy Hajdenberg, <i>Entreprenante Afrique</i> (2016)	119

6. Géopolitique du continent africain, du Proche et du Moyen-Orient

Dissertation – Les décolonisations en Afrique sont-elles achevées ?	121
Étude de cas – La stratégie turque à l'international : un néo-ottomanisme ?	128
Étude de cas – Les enjeux géopolitiques et géoéconomiques de la bande sahélo-saharienne	133
Croquis – Les rivalités et rapports de puissance au Proche et Moyen-Orient	136
Exemple de colle – La transition énergétique du Proche et Moyen-Orient	138
Ouvrage de référence – Sylvie Brunel, <i>L'Afrique est-elle si bien partie ?</i> (2014)	140

MODULE 4. GÉODYNAMIQUE CONTINENTALE DES AMÉRIQUES ET DE L'ASIE

3

Les Amériques

7. Géopolitique des Amériques

Dissertation – Les relations entre les États-Unis et l'Amérique latine	143
Étude de cas – Les mutations de Cuba, un symbole fort du continent	152
Étude de cas – La géoéconomie du canal de Panama	156
Croquis – Géopolitique et géoéconomie des Amériques	160
Exemple de colle – La mer des Caraïbes : une Méditerranée américaine ?	162
Ouvrage de référence – Mike Davis, <i>City of Quartz : Los Angeles, capitale du futur</i> (1990)	164

8. Les États-Unis : société, politique et puissance à l'époque contemporaine

Dissertation – Les États-Unis et l'exercice de la puissance	166
Étude de cas – Le <i>soft power</i> des États-Unis	175
Étude de cas – Société et démographie des États-Unis : un fondement de puissance ?	179
Croquis – Les États-Unis dans le monde en 2050 : la chute de l'aigle ?	183
Exemple de colle – L'anti-américanisme	185
Ouvrage de référence – Barack Obama, <i>Une terre promise</i> (2020)	188

9. Amérique latine : émergences et crises

Dissertation – L'Amérique latine, entre émergences et crises	190
Étude de cas – Les ambitions de puissance du Brésil	198
Étude de cas – La polycrise au Venezuela depuis Chávez	201
Croquis – L'Amérique latine entre dépendances et émancipations	204
Exemple de colle – Les violences en Amérique latine	206
Ouvrage de référence – Alain Rouquié, <i>Le siècle de Perón. Essai sur les démocraties hégémoniques</i> (2016)	208

10. Géopolitique d'une région multipolaire

Dissertation – Les rivalités et rapports de puissance en Asie	211
Étude de cas – La puissance chinoise en Asie orientale	218
Étude de cas – Taïwan, une île convoitée	222
Croquis – La mer de Chine méridionale : un espace maritime sous tension	226
Exemple de colle – Hong Kong, un pays, deux systèmes	228
Ouvrage de référence – Qiao Liang et Wang Xiangsui, <i>La guerre hors limites</i> (1999)	231

11. Les espaces asiatiques dans la mondialisation

Dissertation – L'Asie est-elle le nouveau centre de la mondialisation ?	233
Étude de cas – La péninsule de Corée : un territoire de contrastes en Asie	242
Étude de cas – Singapour, un modèle controversé pour les pays asiatiques	247
Croquis – L'Asie orientale : un espace de développement intégré	251
Exemple de colle – Les mers asiatiques entre dynamique d'intégration et rivalités conflictuelles	253
Ouvrage de référence – Alice Ekman, <i>Rouge vif, l'idéal communiste chinois</i> (2020)	256

12. Deux géants asiatiques : la Chine, puissance mondiale, l'Inde, puissance émergente

Dissertation – La Chine, colosse aux pieds d'argile ?	258
Étude de cas – L'Inde, du développement aujourd'hui à l'émergence demain ?	266
Étude de cas – La frontière sino-indienne, foyer de tensions durable entre les deux géants	271
Croquis – Les contrastes de la géographie indienne	274
Exemple de colle – Les puissances chinoise et indienne peuvent-elles coexister ?	276
Ouvrage de référence – Jean-Joseph Boillot et Stanislas Dembiski, <i>Chindiafrique, La Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain</i> (2014)	279

La référence des étudiants ambitieux

L'histoire, géographie et géopolitique (HGG) est **une discipline aussi redoutable que passionnante** pour les étudiants ambitieux que j'accompagne depuis tant d'années. L'amplitude de son programme, la diversité de ses approches, la profusion de ses références et l'intensité de sa préparation concourent parfois à désorienter les préparateurs, même les plus talentueux et engagés. Alors même qu'elle est indispensable pour les futurs managers d'entreprises, cette matière fondamentale subit sa réputation injuste d'être aléatoire et chronophage. Dans cette perspective biaisée, seuls quelques *happy few*, membres privilégiés d'une élite préparatoire, pourraient briller en HGG au concours.

Avec toute l'équipe de MyPrepa, nous avons voulu édifier **l'ouvrage de référence pour les étudiants ambitieux**. Il doit s'imposer comme le socle indispensable de tous vos apprentissages et de toutes vos révisions en HGG. Cet ouvrage de synthèse couvre l'intégralité du nouveau programme de deuxième année. Il déploie notre méthodologie gagnante dans une multitude de formats afin que les étudiants ambitieux obtiennent la note maximale aux épreuves du concours :

- **12 dissertations complètes** : elles constituent votre support de cours de référence car elles déclinent la méthodologie MyPrepa avec des introductions problématisées, des argumentations rigoureuses et des exemples situés ;
- **24 études de cas approfondies** : elles complètent vos cours personnels et nos dissertations complètes pour éblouir le correcteur grâce à la rédaction de paragraphes denses qui permettent de distinguer vos copies ;
- **12 croquis commentés et faits à la main** : sous ma supervision, Apolline Balabaud, a réalisé avec virtuosité ces croquis, exceptionnels de justesse et d'esthétique, pour vous aider à visualiser, à mémoriser et à représenter votre cours ;
- **12 colles expliquées** : par une approche originale et une argumentation nerveuse, nos colles vous accompagnent dans la mise en action rapide de vos connaissances pour maîtriser l'exercice de l'oral à HEC, mon école d'origine ;
- **12 références indispensables** : contextualisés et déployés, ces ouvrages fondamentaux pour notre discipline doivent être cités, restitués et analysés dans toutes vos productions, ce qui donne un avantage comparatif à votre production.

Pour réaliser cet ouvrage de référence, j'ai constitué **une équipe d'auteurs soudée, enthousiaste et compétente**. Outre Apolline pour les cartes, Frédéric, Nicolas, Arnaud et Adrien ont tous accompli un travail formidable, adapté aux aléas de la rédaction, dans des délais courts. J'adresse une mention spéciale à Apolline, qui a fourni un effort incomparable pour les croquis, et dont le talent n'a d'égal que l'humilité. Nous avons tous hâte d'apprendre que vous aurez intégré l'école de vos rêves grâce à notre manuel d'histoire, géographie et géopolitique.

Matthieu Alfré

Les auteurs

Matthieu Alfré est diplômé de HEC Paris, de Sciences Po Paris et de la Sorbonne. Il dirige les classes préparatoires parisiennes de l'institut d'excellence MyPrepa. Depuis plus d'une décennie, il forme à la géopolitique des étudiants ambitieux et des managers internationaux. Il coordonne la collection d'ouvrages de MyPrepa tout en animant NeoGeopo, le média d'analyse de l'actualité internationale. Il a coordonné l'ensemble du volume et rédigé le chapitre 3.

Apolline Balabaud est étudiante en master Programme Grande École au sein de l'EM Strasbourg. Elle a réalisé l'ensemble des croquis du volume.

Frédéric Bernard est étudiant à l'ESSEC, à Sciences Po et à l'INALCO. Il collabore en tant qu'assistant de cours au sein des classes préparatoires de MyPrépa en présentiel comme en distanciel. Il a rédigé les chapitres 10 et 11.

Nicolas Bouillon est diplômé de HEC Paris, et a obtenu une maîtrise en histoire de la Sorbonne. Il a travaillé deux ans aux classes préparatoires Saint-Jean de Douai pour former les étudiants aux épreuves orales (culture générale, anglais, triptyque). Après une carrière à Paris et à l'international, il travaille aujourd'hui à la direction d'un musée d'art et d'histoire, et a été admis au concours des conservateurs du patrimoine. Il a rédigé les chapitres 2, 6 et 9.

Arnaud Chaniac est agrégé d'histoire, ancien élève de l'École normale supérieure et diplômé de HEC Montréal. Il est actuellement doctorant en histoire des relations internationales à l'université de Montréal. Il a notamment été interrogateur en classes préparatoires économiques et commerciales dans plusieurs lycées parisiens. Il a rédigé les chapitres 7 et 8.

Adrien Gredy est étudiant à HEC Paris et à la Sorbonne. Il est passionné par l'histoire-géographie-géopolitique depuis sa classe préparatoire et participe à la rédaction de la newsletter NeoGeopo. Il a obtenu deux 20/20 et un 19,5/20 dans la matière au concours de la BCE. Il a rédigé les chapitres 1, 4, 5 et 12.

1

L'Union européenne, l'Europe et le monde

- L'Union européenne et ses territoires : intégrations et fragmentations
- L'Union européenne et son voisinage proche : la Russie et l'espace méditerranéen
- L'Union européenne dans le monde

CHAPITRE 1

L'Union européenne et ses territoires : intégrations et fragmentations

- Dissertation – Le continent européen entre intégrations et fragmentations
- Étude de cas – Les pays d'Europe centrale et orientale : une intégration imparfaite à l'Union européenne
- Étude de cas – Les positions du Royaume-Uni envers la construction européenne
- Croquis – Intégrations et fragmentations de l'Union européenne
- Exemple de colle – Être Européen dans les années 2020
- Ouvrage de référence – Luuk van Middelaar, *Le réveil géopolitique de l'Europe* (2021)

Le continent européen entre intégrations et fragmentations

Le 7 octobre 2021, le Tribunal constitutionnel polonais a estimé que plusieurs articles des traités européens étaient incompatibles avec la Constitution polonaise. Cette décision particulièrement forte pourrait signifier une volonté de détachement du projet de construction européenne. Depuis l'arrivée au pouvoir du parti populiste Droit et Justice (PiS) en 2015, les tensions entre la Pologne et l'Union européenne ne cessent de s'accroître. Cette décision révèle une fragmentation politique au sein de l'Europe alors même qu'une partie de la population polonaise souhaite toujours poursuivre l'intégration au sein de l'Union européenne. Le 10 octobre, des dizaines de milliers de Polonais ont manifesté dans tout le pays afin de témoigner leur volonté de prolonger l'aventure européenne.

L'Europe géographique s'étend sur 10,1 millions de km² et compte 750 millions d'habitants (en incluant notamment la Russie). Elle est marquée par des limites géographiques comme l'océan Atlantique à l'Ouest, l'océan Glaciale Arctique au Nord, la mer Méditerranée au Sud et les monts Oural et le Caucase à l'Est. Ce continent présente une diversité culturelle importante, allant des cultures slaves aux cultures scandinaves en passant par les cultures germaniques et celtes. Pendant le xx^e siècle, un projet d'ampleur inédite prend forme sur le continent européen : la construction européenne. Cette dernière désigne le processus d'édification d'institutions de politiques communes et de coopérations entre plusieurs États qui débute à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Elle concerne les domaines politique, économique, institutionnel et sécuritaire. Pour Bernard Bret, dans *Les notions d'intégration et de fragmentation : approche géographique* (2005), « le terme d'intégration désigne le renforcement des liens qui unissent les éléments d'un système ». Dans la construction européenne, l'intégration considérée peut prendre une forme hybride, qui conjugue le supranational, dépassant les États-nations, et l'intergouvernemental, qui les associe.

Mais ces potentielles intégrations n'empêchent pas de profondes fragmentations. **Pour Stéphane Rosière, dans sa *Géographie politique et géopolitique : une grammaire de l'espace politique* (2004), la fragmentation est un « processus de division ou de différenciation de ce qui, antérieurement, était uni ou homogène ».** Ce concept de fragmentation peut donc s'appliquer à toutes les échelles et dans tous les espaces puisqu'il concerne aussi bien la ségrégation socio-spatiale urbaine que les écarts de développements nationaux. Le continent européen repose bel et bien sur cette double tendance d'intégrations et de fragmentations. Pourtant, ces deux dynamiques semblent être opposées, voire s'annuler l'une l'autre. Selon les périodes de l'histoire, ces tendances n'ont pas eu la même intensité. Les fragmentations actuelles semblent bien plus importantes que celles présentes au sortir de la Seconde Guerre mondiale. De même, elles ont pu prendre des formes différentes et provenir de sources différentes. **Comment comprendre la double dynamique d'intégrations et de fragmentations dans l'histoire de l'Europe, dynamique qui semble pourtant contradictoire, ce qui aboutit à la naissance d'une Europe « dialogique » selon l'expression d'Edgar Morin (*Penser l'Europe*, 1987) ?**

Le continent européen est historiquement marqué par des fractures bien que le projet de construction européenne révèle une dynamique intégratrice majeure (1). L'oscillation entre

intégrations et fragmentations provient de la résurgence des nationalismes et de l'essoufflement du projet européen (2). Ainsi, l'Europe apparaît de plus en plus fragmentée au point que l'intégration demeure à géométrie variable (3).

1 Le continent européen est historiquement marqué par des fractures bien que le projet de construction européenne révèle une dynamique intégratrice majeure

a. Fracturée par la Seconde Guerre mondiale, la construction européenne débute dans un contexte de guerre froide

L'Europe est profondément ravagée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale tant le continent européen est au cœur de la guerre de 1939 à 1945. Les bombardements détruisent les villes et les infrastructures, comme à Dresde en Allemagne, à Londres au Royaume-Uni ou à Caen en France. En Europe, 35 millions de personnes trouvent la mort durant la guerre, dont 20 millions pour l'URSS uniquement. Les morts se trouvent principalement parmi les civils. Face à ces importants dégâts, la refonte de l'Europe passe par un rêve intégrateur fort. Prononcé le 19 septembre 1946 à l'université de Zurich, le discours de Winston Churchill marque le commencement de la construction européenne. Il y plébiscite une réconciliation et une amitié franco-allemande, ainsi que la création d'une organisation européenne pour favoriser la paix et le développement sur le Vieux continent : « il consiste à reconstituer la famille européenne, [...] De lui donner une structure de telle manière qu'elle puisse se développer. Nous devons ériger une sorte d'États-Unis d'Europe ». La première matérialisation du projet européen passe par le Congrès de la Haye du 7 au 10 mai 1948. Présidé par Churchill, ce congrès rassemble des personnalités politiques et économiques de 17 pays d'Europe et a pour objectifs de prouver l'existence dans tous les pays libres d'Europe d'un mouvement d'opinion en faveur de l'unité européenne, de discuter des enjeux de son unité et proposer aux gouvernements des actions concrètes. Ainsi, des projets concrets voient progressivement le jour et sont source d'intégration. À la suite du discours de l'Horloge prononcé le 9 mai 1950 par Robert Schuman est fondée la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951 avec la RFA, la France, l'Italie et le Benelux. Celle-ci a pour objectif de promouvoir le multilatéralisme et le droit international et de participer à la reconstruction européenne politique et économique, via un organe principal : la Haute Autorité, présidée par Jean Monnet.

Toutefois, des fragmentations naissent déjà du fait de la variété des positions nationales envers ce projet. Pour la France, l'institution est un moyen d'encadrer le retour à la souveraineté nationale de la RFA sans que les États-Unis ne le fassent. Pour la RFA de Konrad Adenauer, il s'agit d'un gage d'amitié avec la France et un moyen de rendre à la RFA une égalité de droits avec les autres pays de la CECA. Le début de guerre froide marque les premières fractures au sein du Vieux continent. La naissance des deux blocs séparés par le rideau de fer entre l'Ouest pro-États-Unis et l'Est pro-URSS témoigne d'une fragmentation majeure en Europe, matérialisée à l'échelle locale par le mur de Berlin, construit en 1961. Ainsi, fracturée par la Seconde Guerre mondiale, l'Europe tente de concrétiser son intégration par le projet politique européen. Toutefois, des dissensions naissent déjà au sein de ce projet, et à plus grande échelle, la guerre froide fragmente le continent européen.

b. Malgré des fractures réelles, la dynamique intégratrice de la construction européenne progresse jusqu'à 1992 tandis que le bloc de l'Est se rapproche progressivement de l'Ouest

Complémentaire à son élargissement géographique, l'intégration européenne est réelle.

Différentes vagues d'élargissement ont lieu : les traités de Rome de 1957 fondent la Communauté économique européenne (CEE), composée par la France, la RFA, l'Italie et le Benelux, tandis que le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark intègrent le projet en 1973. En 1981, la Grèce rejoint la CEE, puis, en 1986, l'Espagne et le Portugal font de même. Ces élargissements progressifs révèlent une dynamique intégratrice majeure et prouvent l'attractivité du projet européen. En effet, ce dernier s'accompagne d'actions politiques de plus en plus tangibles. Par exemple, le Conseil européen est créé en 1974. Il fonctionne avec des sommets entre exécutifs des États membres (au moins 4 par an) qui ont pour objectif de dessiner les grands axes de la politique de l'Union européenne. L'ambition initiale repose sur le principe qu'approfondir l'intégration européenne nécessite de forts engagements politiques en matière financière, monétaire, énergétique et économique. Cependant, le contexte de guerre froide révèle des fractures au sein du projet européen dans des domaines variés. De nombreux exemples attestent de cette réalité, parmi lesquels l'échec de la Communauté européenne de défense (CED), premier projet commun de défense à l'échelle européenne dans le cadre de la construction européenne. Président du Conseil français, René Pleven soumet en 1950 à l'Assemblée nationale un projet d'organisation supranationale européenne de défense pour la création d'une armée européenne. Bien qu'accepté par plusieurs pays occidentaux, le projet est refusé par l'Assemblée nationale en 1954, ce qui provoque son abandon. Cet exemple, comme celui de la « politique de la chaise vide » de Charles de Gaulle, entre 1965 et 1966, témoigne de fractures déjà réelles quant au projet de construction européenne, malgré la forte dynamique intégratrice enclenchée.

c. À l'issue de la guerre froide, l'Union européenne apparaît dans un premier temps comme étant la voie d'intégration principale en Europe

Le projet européen se renforce vers une union sans cesse croissante. En 1992, le traité de Maastricht est signé, ce qui permet la fondation de l'Union européenne (UE). Il entraîne l'accélération de la construction européenne avec 12 pays et différents chantiers majeurs : une Europe plus intégrée et fédérale (citoyenneté), le chantier monétaire avec la monnaie commune, l'euro, et un renforcement du poids diplomatique et militaire (PESC). L'intégration est ainsi à la fois institutionnelle, économique et géopolitique, ce qui lui donne plus de portée tant elle tend à s'étendre avec les vagues d'élargissements prévus.

Toutefois, des fractures intraétatiques et interétatiques intraétatiques se multiplient déjà parmi les membres de l'UE. D'un point de vue intraétatique, la montée de l'euroscpticisme se fait de plus en plus sentir. En 2005, le « non » par référendum de la France et des Pays-Bas concernant le projet de traité constitutionnel de l'Europe met en lumière l'importante distance entre les populations et une construction européenne perçue comme éloignée des enjeux des populations. Les partis ouvertement euroscptiques ou europhobes voient leur popularité fortement croître : le Rassemblement national en France, le Mouvement 5 étoiles ou la Ligue du Nord en Italie ou même l'AfD en Allemagne. D'un point de vue interétatique, les fragmentations grandissent comme l'atteste le cas de la question migratoire. Les positions

des États membres s'affrontent : par exemple, le groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie), aussi appelé V4, s'oppose aux politiques européennes d'accueil des migrants et au règlement Dublin III. Les tensions entre la France et l'Italie pour l'accueil de l'Aquarius, un navire de migrants, qui a quitté la Libye à l'été 2018, montrent l'exacerbation des fragmentations à la période contemporaine.

Une Europe du compromis émerge pour dépasser des fractures qui semblent quasi-structurelles. Les clauses d'*opting-out* incluses dans le traité de Maastricht de 1992 pour le Danemark et la Grande-Bretagne ou le concept d'« abstention constructive » introduit par le traité d'Amsterdam de 1997 favorisent le dépassement de certaines fractures. Ainsi, l'« abstention constructive » permet, lorsque la procédure d'adoption impose l'unanimité, qu'un pays de l'Union européenne s'abstienne de voter sans pour autant que cela n'empêche l'adoption de la décision. Le cas le plus célèbre étant celui du Royaume-Uni refusant d'adopter l'euro comme monnaie unique. Enfin, l'effondrement du bloc soviétique rapproche l'Est de l'Ouest. Avec la chute de l'URSS en 1991, les pays d'Europe centrale et orientale se tournent progressivement vers l'Ouest avec l'OTAN et l'Union européenne. Des programmes sont même mis en place pour faciliter la transition et aider ces pays. En 1989, le programme PHARE aide les pays candidats à l'adhésion dans leurs préparatifs économique et politique. Le programme possède 3 objectifs principaux : renforcer les administrations publiques et les institutions nationales ; promouvoir la convergence vers la législation de l'Union (acquis communautaire) ; promouvoir la cohésion sociale et économique.

2 L'oscillation entre fragmentations et intégrations provient de la résurgence des nationalismes et de l'essoufflement du projet européen

a. La variété de nations et d'entités politiques au sein de l'Europe est à l'origine de fractures croissantes

Les pays européens possèdent des cultures très différentes. Le fait démocratique fait l'objet de fragmentations nombreuses en Europe en raison de l'histoire des pays membres. Le cas des régimes illibéraux révèle bien en quoi les différences originelles entre les pays participent au renforcement de fractures au sein de l'Union européenne. Selon Pierre Rosanvalon, historien français auteur du *Siècle du populisme* (2020), l'illibéralisme est « une culture politique qui disqualifie en son principe la vision libérale ». Opposée à la démocratie libérale, la notion est souvent désignée par l'appellation « démocratie illibérale ». Ce courant politique a pris son essor à partir des années 2010, principalement avec le rôle du gouvernement hongrois de Viktor Orbán (Fidesz). Le Premier ministre hongrois s'en réclame ouvertement. À l'occasion d'un discours à l'université de Baile Tusnad, il affirme vouloir bâtir « un État illibéral, un État non libéral. Il ne nie pas les valeurs fondamentales du libéralisme comme la liberté, etc. Mais il ne fait pas de cette idéologie un élément central de l'organisation de l'État. Il applique une approche spécifique et nationale. » Il considère qu'il faut se dégager des paradigmes occidentaux qui vantent la démocratie libérale (pluripartisme, protection des Droits de l'homme, etc.) pour adopter la même position que d'autres grandes nations dans le monde – il cite Singapour, la Chine, l'Inde, la Turquie ou encore la Russie. Cette posture est bien sûr très éloignée de visions d'Europe de l'Ouest ou du Nord, ce qui montre l'ampleur des fragmentations des conceptions politiques des pays européens. Que ce soit avec le

recours à l'article 7 par le Parlement européen contre la Hongrie (procédure d'exclusion) ou avec les critiques et inquiétudes de plus en plus nombreuses à l'encontre de la Pologne ou de la Roumanie, les fragmentations politiques sont nombreuses en Europe.

b. Des fractures politiques naissent des différentes visions quant à la construction européenne

Dès le Congrès de la Haye (1948), et tout au long de sa construction, différentes visions s'opposent quant à l'avenir du projet européen. Certains pays comme la France défendent une Europe des Nations (vision souverainiste) qui préserve l'autorité des États d'une dilution dans un organe européen. Ils refusent de déléguer certaines compétences régaliennes à des instances supranationales. En témoigne par exemple le refus français, en août 1954 du traité instituant la Communauté européenne de défense, pourtant ratifié par la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, et l'Allemagne. À l'inverse, d'autres pays, tels que la RFA, aspirent à une construction plus approfondie, dans laquelle les instances supranationales dirigeraient le projet européen. Plus encore, certains peuples comme les Britanniques ou les Danois défendent une Europe « à la carte », où l'engagement national s'opère à géométrie variable. Soucieux de tirer parti du bloc économique en formation, les deux États imposent, tour à tour, leurs conditions d'adhésion au projet européen : en 1950, le Royaume-Uni refuse de participer à la CECA, il accepte en 1992 de ratifier le traité de Maastricht mais refuse d'adopter l'euro comme monnaie nationale.

La CEE, puis l'UE, sont perçus par certains pays comme des menaces à la souveraineté, mais aussi comme une condition nécessaire à l'essor économique. Ce sont d'ailleurs ces perspectives de croissance économique qui achèvent de convaincre les pays du sud comme la Grèce en (1981) puis l'Espagne et le Portugal (1986) d'adhérer au projet européen. En effet, au moment de son entrée dans la CEE, le PIB de la Grèce est inférieur de 50 % à la moyenne communautaire, et les taux de chômage et d'inflation y sont plus élevés que chez ses voisins européens. Avec son adhésion, la Grèce espère bénéficier de la Politique agricole commune (PAC), et de certains fonds structurels comme le Fonds européen de développement régional (FEDER). C'est cette même aspiration à un meilleur niveau de vie, couplée à un constat de l'échec du régime communiste et à une recherche de protection vis-à-vis de la Russie, qui pousse les pays d'Europe de l'Est (ex-membres de l'URSS : Pologne, Hongrie, République tchèque, etc.), à intégrer l'Union en 2004.

c. Les élargissements successifs ont entraîné à la fois une intégration économique et des fractures politiques

Les élargissements de la CEE et de l'Union européenne représentent un véritable succès, d'abord économique, mais aussi géopolitique. Le Marché commun européen naît avec l'un des traités de Rome en 1957. Il permet d'instituer une Union douanière en 1968, ce qui dynamise la circulation des marchandises entre les pays membres de la CEE. Dès 1973, avec l'intégration du Royaume-Uni, les plus grandes puissances économiques européennes se retrouvent réunies au sein d'un même bloc, ce qui renforce le poids de la CEE dans les échanges commerciaux internationaux. À cette complémentarité économique s'ajoute un poids géopolitique croissant dans les relations internationales. Même si au cours de la guerre froide, certains pays, comme la France gaullienne, prônaient une troisième voie face aux deux Grands. En 1991, l'Europe apparaît comme une puissance potentielle de plus

en plus crédible. Elle étend sa sphère d'influence politique et économique sur le « glaciaire protecteur » de la Russie avec l'adhésion des pays de l'Est, et la mise en place en 1992 de la Politique européenne de voisinage (PEV), qui permet aux États non-membres de l'UE (Ukraine, Moldavie, Biélorussie, Caucase méridional) de bénéficier de subventions européennes et d'accords commerciaux préférentiels.

Mais, la multiplicité des élargissements rend l'unité et la cohésion plus difficile, principalement d'un point de vue politique et économique, au sein de l'UE. En effet, dès le début des années 2000, les écarts de richesse se creusent entre les membres. Alors que l'Allemagne affiche un taux de chômage structurellement bas grâce aux réformes Hartz votées sous Gérard Schröder entre 2003 et 2005, les pays de l'Est et du Sud demeurent dans une situation de relative précarité, ce qui entretient une fracture économique au sein du bloc et nourrit des flux migratoires Est-Ouest nombreux. Ceux-ci provoquent notamment des levées de boucliers lorsque le marché du travail est déjà tendu dans les pays d'accueil, en témoignent notamment les contestations concernant le prétendu « vol » d'emplois nationaux au Royaume-Uni par des infirmières ou plombiers polonais.

3 Ainsi, l'Europe apparaît de plus en plus fragmentée au point que l'intégration demeure à géométrie variable

a. La construction européenne a été la source d'une intégration à géométrie variable

La dynamique intégratrice est bien réelle, car l'UE constitue aujourd'hui la zone de libre-échange la plus aboutie au monde. Bien qu'elle ne représente que 6,9 % de la population mondiale, ses échanges commerciaux valent 15,6 % du volume total du commerce mondial en 2019. Au sein de l'Union, 63 % du volume total des échanges commerciaux sont réalisés avec d'autres États membres, ce qui atteste de l'ampleur du marché intérieur de l'Union. Cette dynamique est amplifiée par le dessin d'une Europe à plusieurs vitesses. Trois zones peuvent être distinguées dans l'espace européen : les membres de l'Union européenne, les membres de la zone euro et les membres de l'espace Schengen. En effet, si certains pays, comme la France, l'Espagne, la Grèce ou l'Allemagne, font partie des 3 zones, d'autres États n'y appartiennent pas toujours. Pour éviter les blocages, le choix du pragmatisme a été fait en donnant des contours variables à l'intégration européenne. La volonté de prendre en compte les souhaits souverains des États-nations et de leurs populations n'empêche pas la naissance de césures qui freinent la cohésion globale. Dès 1994 dans l'ouvrage *L'Europe à géométrie variable. Transition vers l'intégration*, Pierre Maillat et Dario Velo montrent en quoi seule une Europe à géométrie variable, mais organisée, permettrait de garantir à l'Union une forme de cohérence, nécessaire face aux nombreux défis qui se présentaient déjà. L'Europe des cercles conduit en réalité à une fragmentation du projet européen, alors que son but est de faciliter l'intégration dans la dynamique européenne.

b. Pour autant, les fractures semblent s'accroître au sein du Vieux Continent

Les fractures sont aujourd'hui économiques et sociales. Entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est, des fragmentations socio-économiques sont toujours réelles. Par exemple, la Hongrie et la Pologne atteignent 60 % du PIB par habitant de la France en parité de pouvoir d'achat, et ce chiffre descend à 40 % pour la Roumanie et la Bulgarie. Cette fragmentation est aussi majeure entre le Nord et le Sud, comme la crise économique de 2008 a pu le montrer, avec les risques de solvabilité des PIIGS (Portugal, Italie, Grèce, Espagne et Irlande). Les fractures sont aussi politiques. L'histoire des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), longtemps sous le giron d'empires se traduit par une volonté accrue d'indépendance alors même que celle-ci reste fraîchement acquise. Dès lors, les oppositions aux décisions supranationales de « Bruxelles » se font nombreuses dans ces pays, et participent à la fragmentation du continent d'un point de vue politique. Coralie Delaune, spécialiste de l'Union européenne, ajoute dans son ouvrage *Europe, les États désunis* (2014) qu'il y a « un gouffre entre le projet affiché et la réalité constatable » et que le manque de soutien démocratique, la tyrannie de « l'économisme et du juridisme » participent à l'essoufflement du projet européen. Enfin, les fragmentations sont aussi géopolitiques. À l'Est, le retour du spectre de la guerre place l'Europe orientale en opposition avec l'Europe occidentale. Pour Cyril Bret, professeur à Sciences Po et auteur pour la revue *Diplomatie*, « le retour du refoulé guerrier sur le sol européen » dans les Balkans, en Ukraine ou dans le Caucase montre une fracture géopolitique en Europe. L'intangibilité des frontières est remise en cause, la force militaire s'applique avec intensité (Crimée), les tensions larvées se prolongent tandis que de nouvelles batailles (cybercriminalité et terrorisme) naissent. Ainsi, les fractures sont multiformes au sein de l'Europe aujourd'hui et semblent largement dépasser les dynamiques d'intégration.

c. Ces fragmentations considérables participent à l'essoufflement du projet européen

Les fragmentations multiplient augmentent le risque de paralysie du projet européen. Le Brexit en est un exemple probant. Voté le 23 juin 2016 (51,9 % pour le camp du *Leave*), cet événement marque une cassure sans précédent dans l'histoire du projet européen par l'activation de l'article 50 du traité de l'Union européenne (TUE). Jamais un pays n'avait quitté auparavant l'Union européenne ou même la CECA ou la CEE. Cette rupture fondamentale dans l'histoire de l'Europe semble témoigner de l'essoufflement du rêve intégrateur européen. Mais les récentes évolutions tendent à être en faveur d'une relance du projet européen. Dans les années 2010, il existe aussi un refus manifeste de l'implosion territoriale européenne : le fait que la Grèce n'ait pas quitté l'Union à la suite de sa grave crise économique signe que la solidarité européenne est bien réelle. De même, la volonté écossaise de rester dans l'UE de façon indépendante après le Brexit, acté en 2020 prolonge cette dynamique. Les Européens font un usage croissant de leur droit de vote. Le taux de participation aux élections européennes de 2019 est de 50,66 %, soit plus de 8 points de pourcentage de plus qu'en 2014. Ceci révèle un renouveau du lien entre l'Union européenne et ses peuples. Plus récemment, dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, le plan de relance de l'Union européenne (juin 2021) témoigne d'un nouvel élan européen : 672 milliards d'euros de subventions et de prêts doivent ainsi être accordés aux pays membres de l'Union européenne. La première émission de dette commune de l'Union est un symbole

fort de la volonté d'unité dans la crise des pays membres. Enfin, le refus de nouvelles intégrations suit paradoxalement une logique de renforcement de l'intégration européenne. Le refus de nouvelles entrées à court terme (Albanie, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie, Turquie) relance l'intégration et témoigne de la volonté des dirigeants européens de redessiner le projet européen avec les membres déjà présents.

Conclusion

En définitive, l'Europe est un continent marqué par une double logique d'intégrations et de fragmentations. Si le projet de construction a permis une dynamique intégratrice d'ampleur sans précédent à l'échelle mondiale, il n'a pas pu masquer les fractures multiples marquant le Vieux Continent. La guerre froide, l'opposition entre supranationalité et intergouvernementalité, les différentes cultures politiques ou les crises récentes (économique, migratoire, sanitaire, écologique) sont autant de facteurs de fragmentations en Europe. Il apparaît toutefois que cette double logique est inhérente à l'Europe et à son avenir, comme Edgar Morin le remarque en décrivant une Europe « dialogique ». Comme le montre Guy Verhofstadt, député européen et ancien Premier ministre belge, dans son ouvrage *Sortir de la crise : Comment l'Europe peut sauver le monde* (2009), c'est dans la difficulté des crises que l'Union européenne puise l'énergie nécessaire à son sursaut. Selon l'auteur, cette force pourrait même lui permettre de devenir une puissance à part entière encore plus importante. Comme Jean Monnet, père fondateur de l'Europe, le disait : « L'Europe se fera dans les crises et sera la somme des solutions à ces crises. »

Les pays d'Europe centrale et orientale : une intégration imparfaite à l'Union européenne

1 Les origines de la volonté d'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale

a. La volonté de s'émanciper des modèles soviétiques dès les années 1980

Dans les années 1980, le contexte est propice à l'émancipation des pays d'Europe centrale et orientale. La disparition progressive du rideau de fer en Europe, produit de la guerre froide séparant le bloc de l'Ouest du bloc de l'Est à l'échelle européenne, permet aux pays de l'Est d'espérer progressivement une émancipation. Le rideau de fer s'affaisse progressivement, d'abord avec la conclusion de la crise des euromissiles de 1977 à 1987, puis principalement avec la chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989. S'inspirant de l'Europe de l'Ouest, les pays d'Europe de l'Est commencent à partager une volonté de libéralisation. Ces initiatives sont notamment motivées par l'arrivée à la tête de l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev en 1985. Ce dernier a notamment mis en place les politiques de *perestroïka* (la restructuration du modèle économique) et de *glasnost* (un impératif de transparence).

Toutefois, le retour des pays d'Europe centrale et orientale en Europe à la suite de la chute du Mur a entraîné des velléités indépendantistes majeures, comme en atteste le cas yougoslave. Les guerres de Yougoslavie renvoient à des conflits s'étendant de 1991 à 2001 dans cette ancienne république fédérative socialiste. La rhétorique nationaliste serbe de Slobodan Milosevic transforme progressivement l'armée populaire yougoslave (JNA) en armée serbe. La quête de la « Grande Serbie » a ainsi provoqué des guerres violentes. Un des exemples paroxystiques de la violence de ces guerres est celui du génocide bosniaque perpétré par l'armée de la République serbe de Bosnie lors de la guerre de Bosnie-Herzégovine de 1992 à 1995.

b. À partir de la fin de la guerre froide et l'effondrement soviétique, de fortes attentes d'adhésion à un bloc atlantico-européen

À la suite des guerres violentes en ex-Yougoslavie, Est comme Ouest souhaitent une stabilisation et une pacification de l'Europe orientale. Pour autant, la priorité est donnée par les pays de l'Est à l'adhésion à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour plusieurs raisons. D'abord, les critères d'adhésion pour rejoindre l'OTAN sont plus souples que ceux exigés par la CEE (puis l'UE). Ensuite, parce que le rapport à l'ex-URSS, la Russie, est toujours teinté de crainte. Se placer sous la protection américaine est une façon crédible de se protéger d'une potentielle résurgence russe ou du moins d'une volonté russe de replacer ces pays dans sa sphère d'influence. Enfin, le difficile passage au libéralisme, appelé « thérapie de choc » dans les années 1990, a pu limiter les désirs d'une intégration européenne précoce des pays d'Europe centrale et de l'Est.

c. Malgré les espoirs de rattrapage socio-économique et politique nés de la vague d'adhésion de 2004, des divergences persistent entre l'Ouest et l'Est

Finalement, en 2004, pays d'Europe centrale et de l'Est rejoignent le projet européen : la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. Cette vague d'adhésion est la plus importante de l'histoire de la construction européenne. Elle constitue un pas en avant fondamental dans l'intégration des pays d'Europe centrale et de l'Est. Cette intégration sans précédent a suscité un espoir de rattrapage socio-économique et politique. Les différences socio-économiques liées à l'économie adaptée de type soviétique par les pays d'Europe centrale et de l'Est n'ont pas permis le même développement qu'en Europe de l'Ouest. D'un point de vue politique, le pluripartisme, la liberté de la presse ou bien certaines libertés individuelles n'étaient pas accordés dans les pays de l'ancien bloc soviétique. La perspective de l'Europe de l'Ouest était alors plus qu'attrayante.

Cependant, le sens de la solidarité européenne reste encore fragile, comme en attestent les positions des pays d'Europe centrale et de l'Est quant à la guerre en Irak. Si des pays comme la France ou l'Allemagne se sont opposés à l'entrée en guerre des États-Unis en 2003, l'ensemble des pays d'Europe centrale et de l'Est se sont alignés avec le gouvernement de George W. Bush. Les divergences de vues dans les relations internationales font entrevoir une intégration toujours imparfaite de ces derniers au sein de l'Union européenne.

2 Une intégration en réalité imparfaite

a. Au niveau socio-économique, une progression réelle mais profondément contrastée

Les niveaux de vie restent assez éloignés malgré un rattrapage de certains des pays d'Europe centrale et de l'Est. À l'exception de la République tchèque et de la Slovénie, les IDH (2019) des anciens pays du bloc soviétique sont bien inférieurs à ceux d'Europe de l'Ouest. La Hongrie (0,845), la Croatie (0,837) ou la Roumanie (0,816) sont bien loin de la Norvège (0,954), les Pays-Bas (0,933) ou le Danemark (0,935). Si les IDH des pays d'Europe centrale et orientale sont inférieurs à ceux de leurs voisins occidentaux, il demeure qu'une évolution réelle a eu lieu, signe d'une intégration de plus en plus grande en Europe. Ces pays enregistrent une forte augmentation de leurs IDH, ce qui traduit un réel rattrapage socio-économique. En 1990, l'IDH hongrois était de 0,704, celui croate de 0,670 et celui roumain de 0,701.

En outre, les taux de croissance semblent aujourd'hui stables et importants, signe d'un développement économique réel. Pour Eurostat, le taux de croissance en Hongrie en 2019 est de 4,6 %, contre en Pologne, 4,7 %, et en Roumanie de 4,2 %. Ces forts taux de croissance révèlent un rattrapage économique toujours important avec le maintien d'un important dynamisme économique. Par ces taux de croissance positifs, les pays d'Europe centrale et de l'Est s'intègrent plus facilement à l'Europe et à son marché. Comme pour les autres pays d'Europe, la crise sanitaire de la Covid-19 a fortement affecté leur taux de croissance.

b. Au niveau politique, une transition difficile : le « désenchantement démocratique » (Jürgen Habermas)

Dans les PECO, la transition vers l'État de droit reste un processus difficile. L'État de droit peut se définir comme un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit. Ce concept a été forgé à la fin du ^{xxi}e siècle par le politologue américain Fareed Zakaria (*The rise of illiberal democracy*, 1997). À l'origine, il désigne le désenchantement né dans les pays de l'Est à la suite de l'effondrement soviétique. Aujourd'hui, la démocratie illibérale existe en opposition aux fondements de la démocratie libérale que sont la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, l'État de droit ou les libertés individuelles. Depuis sa reprise du pouvoir en Hongrie en 2010, Viktor Orbán fait preuve d'un illibéralisme de plus en plus marqué. Ce principe, aussi revendiqué par la Pologne par exemple, témoigne d'une fracture profonde avec le reste de l'Europe et marque ainsi une transition toujours difficile d'un point de vue politique. Pour Ralf Dahrendorf, dans *Réflexion sur la révolution en Europe* (1991) : « il faut 6 mois pour créer une démocratie politique, 6 ans pour amorcer une transition économique mais il faut 60 ans pour se transformer en société ouverte ».

c. La crise migratoire et la montée à l'Est d'euroscpticisme

La crise migratoire a entraîné une crise réelle dans de nombreux permis d'Europe centrale et orientale. La crise migratoire prend en majeure partie racine dans les printemps arabes de 2011 et dans la fragilité des États africains ainsi que du Proche et Moyen-Orient : les migrants arrivent principalement la route marocaine, la route libyenne et la route turque. Cette crise migratoire s'est intensifiée dans les années 2010 et particulièrement en 2015 (1,5 million de personnes pénétrant l'espace Schengen), du fait de la dégradation de la guerre civile syrienne. En 2016, la Pologne a délivré 586 000 permis de résidence à des ressortissants non-européens, soit 20 % du total de l'Union européenne. Ces chiffres montrent ainsi en quoi la Pologne est concernée par la crise migratoire. Le gouvernement conservateur polonais s'oppose ainsi aujourd'hui très fortement à l'immigration.

Afin d'augmenter leur poids, et en particulier concernant la question migratoire, des pays d'Europe centrale et orientale se sont unis pour s'opposer à certaines positions communes. Formé en 1991 à l'issue de la guerre froide dans l'optique de faciliter l'intégration de ses membres à l'OTAN, le groupe de Visegrád (ou V4) est une plateforme gérée par la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie. Depuis 2015, leur défense de la souveraineté des États membres au sein de l'Union européenne ne cesse de renforcer leur notoriété. Pour Jacques Rupnik, spécialiste des pays d'Europe centrale et orientale, « ils n'ont pas confiance dans le modèle occidental d'une société multiculturelle ». Leur position ferme concernant l'accueil des migrants renforce leur poids, bien qu'ils ne représentent que 4 États au sein de l'Union européenne. Symbole de l'euroscpticisme croissant, ce groupe témoigne de l'intégration imparfaite des pays d'Europe centrale et de l'Est en Europe.

3 Pour autant, cette intégration inégale est à relativiser en raison d'intérêts communs

a. Des intérêts communs à l'Ouest comme à l'Est : une intégration qui serait profitable

L'Union européenne a toujours besoin de sa partie orientale pour rayonner. Suivant sa volonté de devenir une puissance « normative » selon Zaki Laïdi (*La norme sans la force : l'énigme de la puissance européenne*, 2005), elle cherche à faire rayonner son modèle via l'instauration de normes, sociales, économiques ou environnementales, auprès des nouveaux membres de l'Union. Réciproquement, les pays d'Europe centrale et de l'Est ont besoin de la dynamique économique de l'Europe de l'Ouest. En effet, la puissance du marché européen réside encore beaucoup aujourd'hui dans le dynamisme et l'importance économique historique des pays d'Europe de l'Ouest.

Comme la menace russe pèse toujours, et que les alternatives géopolitiques ne sont pas nombreuses, les pays d'Europe centrale et de l'Est conservent un lien fort avec l'Ouest en raison d'intérêts géopolitiques. Des pays comme l'Estonie se voient menacés par la Russie qui tient aujourd'hui encore à sa sphère d'influence héritée du passé soviétique. En 2007 par exemple, elle a subi une cyberattaque d'ampleur sur les sites de son gouvernement. De même à l'Ouest, en 2018, les Pays-Bas ont annoncé avoir déjoué une cyberattaque russe visant l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) au moment où cette dernière menait une enquête sur une présumée attaque chimique en Syrie.

b. Une Union européenne toujours attractive pour d'autres pays d'Europe centrale et orientale

En 2020, cinq pays candidatent officiellement à l'adhésion à l'Union européenne : la Turquie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et enfin l'Albanie. Certaines demandes sont plus avancées que d'autres dans le cas des négociations, d'autres comme celle de la Turquie sont au point mort. Par exemple, le Monténégro depuis juin 2012 et la Serbie depuis janvier 2014 sont des pays candidats en négociations d'adhésion. D'autres pays comme la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont des candidats potentiels. L'attractivité de l'Union européenne est toujours réelle et signe la volonté claire de pays d'Europe centrale et orientale d'intégrer le projet européen.

Étude de cas

Les positions du Royaume-Uni envers la construction européenne

1 L'intégration du Royaume-Uni au projet européen a été progressive et hésitante de 1948 à 1961

a. Le Royaume-Uni est au fondement de la construction européenne

Le Royaume-Uni est au fondement économique de la reconstruction européenne. Il fait partie des instigateurs du plan Marshall en 1947. Ce plan consiste en un soutien économique important apporté par les États-Unis à destination des pays d'Europe ravagés par la guerre. Il vise à permettre la refonte de l'Europe et surtout à accroître la sphère d'influence étatsunienne dans un contexte d'émergence de la guerre froide. Ainsi, il en est le premier bénéficiaire avec 12,8 milliards de dollars obtenus. En 1948, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) a été fondée afin de renforcer la coopération et les échanges intra-européens. Son objectif est de répartir l'aide provenant du Plan Marshall.

D'un point de vue politique et juridique, l'influence du Royaume-Uni sur la construction européenne a été majeure. À l'occasion de son discours à l'université de Zurich le 19 septembre 1946, Winston Churchill prône la naissance des « États-Unis d'Europe » : « il nous faut édifier une sorte d'États-Unis d'Europe ». Par la suite, il devient président d'honneur à La Haye en 1948, quand 700 délégués favorables à l'établissement d'une assemblée parlementaire européenne se sont réunis. Deux résultats concrets sont ainsi atteints : le traité de Londres de 1949, qui permet la création du Conseil de l'Europe, et la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en 1950.

Enfin, le Royaume-Uni est à l'origine des premiers accords en matière militaire. D'abord avec la signature du traité de Bruxelles entre la France, le Benelux et le Royaume-Uni. Cet accord signé en 1948 prévoit l'organisation d'une coopération militaire, économique, sociale et culturelle entre ses États membres, ainsi qu'une clause de défense mutuelle. Par la suite, il figure aussi dans les principaux membres fondateurs de l'Organisation du traité l'Atlantique Nord, plus communément appelé OTAN, signé le 4 avril 1949. Le Royaume-Uni s'est trouvé aux fondements de la construction européenne.

b. Toutefois, sa volonté souverainiste la pousse à ne pas intégrer les organisations européennes naissantes

Le Royaume-Uni n'a pas subi les mêmes pertes que la majeure partie des États européens et semble avoir moins besoin d'un projet commun pour se relever. Le fait de ne pas avoir été occupé, contrairement à une grande partie des pays d'Europe occidentale et orientale, fait que la reconstruction est moins difficile, bien qu'évidemment les dommages ont été importants, notamment avec le bombardement de la ville de Londres (*Blitz* de 1940-1941).